



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94640>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-94640**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Louis Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006605800013

Ville : Saint-Louis

Code postal : 68305

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1513414>

Identifiant interne de la consultation : 24AS-Pat-0674-R

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Numéro de téléphone du contact : +33 389709075

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration du candidat (Dc2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : -La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; -L'indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; -La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Thermicien des fluides du bâtiment : Accord-cadre pour les missions d'optimisation des équipements techniques et de mise en oeuvre du décret BACS

Code CPV principal - Descripteur principal : 71315200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Etudes thermiques des fluides des équipements techniques ainsi que la mise en oeuvre du décret BACS dans les bâtiments de Saint-Louis Agglomération. L'objectif de cette consultation est d'optimiser les installations techniques en vue d'une réduction des consommations d'énergie, et d'aboutir aux travaux conformément au décret BACS. Descriptif prestations attendues est précisé dans le CCP. Marché de prestations intellectuelles. Code NUTS : FRF12 Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé en application des art L2125 - 1 ; R2161 - 1 à 6 et R2161 - 13 et 14 du CCP. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Les bons de commande sont susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre définie à l'art 7 du CCATP dans les limites suivantes : Montant mini : Sans minimum Montant maxi : 200 000 euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Louis Agglomération 68300 - Saint-Louis Agglomération

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins sans négociation ni mise en concurrence. Ils peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre. Toutefois, conformément aux dispositions de l'art R. 2162.5 du CCP, l'acheteur ne peut fixer une durée telle que l'exécution des bons de commande se prolonge au-delà de la date limite de validité de l'accord-cadre dans des conditions méconnaissant l'obligation d'une remise en concurrence périodique. Chaque bon de commande précise les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité. Durée du marché - Délai d'exécution : Durée du marché Le présent accord-cadre est conclu pour une période ferme de quatre (4) ans, à compter de sa date de notification. Il n'est pas reconductible.

Délais d'exécution Pour chaque bon de commande, les délais maximums pour l'exécution de chacun des bons de commande seront fixés d'un commun accord du planning d'exécution remis par le titulaire dans son offre, et éventuellement mis au point suite à la notification du marché. Ils seront dès lors contractuels. Ils démarrent à compter de la date fixée dans le bon de commande prescrivant le commencement de l'exécution de la mission y afférente, sauf pour les prestations de la mission n°3, où la date de démarrage sera fixée de la manière suivante : -ACT - Analyse des offres qui démarre à compter de la transmission par le Maître d'ouvrage des offres des entreprises ; -Les missions DET, OPC et VISA qui démarrent à compter de la notification des marchés de travaux ; -La mission AOR qui démarre à compter des Opérations Préalables à la réception propre à chaque marché de travaux. Il est cependant à noter pour la mission n°1, que les prestations devront être réalisées et facturées avant la fin de l'année 2024. Une prolongation de délai pourra être accordée par le pouvoir adjudicateur suivant les dispositions de l'article 15.3 du CCAG-MOE. Durée de validité des offres : 4 mois. Prestation divisée en lots : Non Variantes : Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites. Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue. Options au sens du droit européen : - Possibilité de de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Modalités de financement : autofinancement par Saint-Louis Agglomération. Modalités de paiement : application des articles R.2191-3 à R.2191-63 le Code de la Commande Publique. Modalités de paiement : virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours. Dépôt de la facture sur chorus pro. Les prix sont définitifs et fermes la première année et révisibles pour les années suivantes dans les conditions du CCAP (article 9). Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé Il n'est pas prévu de versement d'une avance dans le cadre du présent marché. Autres informations : Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation. En application des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur peut déclarer la procédure sans suite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/08/2024